

Pôles de compétitivité : Jeholet liquide le « jury de Marcourt »

Le gouvernement wallon a remplacé, jeudi, le jury mis en place sous Marcourt pour juger les projets des pôles de compétitivité. Une décision qui fait grincer des dents.

ELODIE LAMER

C'est l'une des mesures phares des années Marcourt (PS), ancien ministre wallon de l'Économie, que son successeur, Pierre-Yves Jeholet (MR), a décidé de dépoussiérer. Le gouvernement wallon a acté, jeudi dernier, le renouvellement quasi intégral du jury international des projets déposés par les pôles de compétitivité.

L'objectif de ces pôles, créés en 2005 dans le cadre du plan Marshall, est de fédérer les différents acteurs de secteurs économiques clés identifiés en Wallonie (logistique, biotech...) et d'initier des projets innovants, avec, en toile de fond, la dynamisation de l'économie et la création d'emplois au sud du pays. Pour ce faire, les projets doivent être « labellisés » par un jury international d'experts.

L'actuel jury, présidé par Luc Vansteenkiste, ancien président de la Fédération des entreprises belges (FEB), s'attendait à voir son sort tranché par le prochain gouvernement, puisque son mandat court jusqu'octobre. Mais le gouvernement wallon a décidé de trancher avant les élections et de faire table rase de l'intégralité de ses membres, à l'exception de Charlotte Hubert et Christian Dutilleux (voir ci-dessous).

Du sang frais

Du côté des acteurs de ce dossier, c'est la surprise. D'abord de voir « l'actuel gouvernement, minoritaire, qui ne sera peut-être pas dans la future coalition, imposer au futur gouvernement son jury », nous dit l'un d'eux. Ensuite, du renouvellement quasi intégral de ses membres. « Il n'y aura plus personne avec la connaissance des dossiers », poursuit un autre.

Le consultant chargé de recommander au gouvernement la composition du futur jury, PwC, aurait proposé une brochette de noms, dont ceux d'anciens

membres. Mais le gouvernement leur a préféré du sang frais.

Luc Vansteenkiste explique quant à lui avoir appris lundi par le consultant la décision sur le renouvellement du jury. « Je ne peux donc pas donner de commentaires, sauf que je regrette le nombre très réduit des membres du jury actuel dans celui de demain. » Les protagonistes du dossier se disent que la liquidation du jury mis en place sous Marcourt permettrait peut-être au gouvernement de pouvoir peser politiquement sur ses décisions. L'actuel panel, selon plusieurs sources, était complètement imperméable à toute influence politique. Interrogé sur ce point, Luc Vansteenkiste

se contente d'attirer l'attention sur « la nécessité fondamentale du maintien total de l'indépendance du jury ».

Jeholet rejette les critiques

En 2014, le jury avait par ailleurs fait une sortie assez sévère sur le travail des pôles, jugeant qu'ils ne créaient pas assez d'emplois. Un observateur explique qu'il y avait eu des tensions entre le jury et les pôles à propos de sa sévérité sur les projets qui lui étaient soumis. « Mais le jury considère qu'il était de son devoir d'assurer que les projets étaient bien ficelés et qu'ils créeraient le nombre d'emplois qu'ils prétendaient. Ces projets sont financés avec l'argent du contribuable, après tout », explique cette source.

« Le jury, dur ? Je dirais que non. Il avait ses critères d'évaluation et son angle de vue », juge Sylvie Ponchaut, directrice du pôle Biowin (pharma et biotech). Les projets qu'elle présente ont un taux d'acceptation de 80 %, selon elle. « Mais il n'y avait jamais d'explication circonstanciée des refus, et ça, c'est trop facile. On demande à comprendre pourquoi un projet est refusé pour que l'on puisse guider les entreprises à le représenter. Mais parfois, les commentaires du jury tenaient en quatre points et ce n'est pas suffisant. Toutefois, au fil des années, on a eu la possibilité d'instaurer un dialogue », nuance-t-elle.

Avec le renouvellement du jury, on espère « la motivation des décisions et le raccourcissement des délais de labellisation des projets (entre 14 et 18 mois actuellement, NDLR). Il y a beaucoup d'attentes » des pôles, précise-t-elle toutefois.

« On va réduire les délais à six à neuf mois », nous assure Pierre-Yves Jeholet. « Nous avons voulu apporter du sang neuf. L'internationalisation du jury a été renforcée, on passe de trois membres internationaux sur onze à sept sur dix. On a

aussi voulu renforcer la féminisation du jury. Avant, il n'y avait qu'une femme, maintenant il y en aura trois », nous explique-t-il. Quant au timing de la décision, juste avant les élections, il l'explique par le fait qu'il veut impliquer le futur jury dans la rédaction du nouveau formulaire pour les projets, en juillet. Enfin, quant à l'idée selon laquelle le nouveau jury permettrait une influence politique dans ses décisions, il s'en offense. « Ce n'est pas ma façon de faire de la politique. »

Jeholet dénonce « l'aigreur des pôles »

Pierre-Yves Jeholet dit entendre que les pôles de compétitivité estiment ne pas avoir été consultés dans le renouvellement du jury. « Mais c'est la prérogative du gouvernement », précise-t-il. Il dit constater « un peu d'aigreur » de la part des pôles, principalement en ce qui concerne la nouvelle clé de financement de leurs cellules, désormais partiellement basée sur leurs résultats (Le Soir du 19/12). « Parfois, chez les pôles desquels j'attends beaucoup d'effort, je pense par exemple au pôle logistique, la critique est aisée. Il faut se remettre en question, c'est un secteur où les objectifs sont importants. Il y a une pénurie importante de main-d'œuvre » dans ce secteur. « Il n'y a plus eu de projet depuis longtemps. A un moment donné, il faut balayer devant sa porte. » Le pôle précise toutefois avoir présenté trois projets en décembre dernier. E.L.R.

Pôle de compétitivité, kasako ?

Cinq pôles avaient dans un premier temps été créés en 2005 : Biowin, axé sur les biotechnologies et la santé, Skywin, l'aéronautique et le spatial, Wagralim, comme son nom l'indique, l'agro-industrie, MecaTech, l'ingénierie mécanique, et Logistics in Wallonia, concentré quant à lui sur le transport et la logistique. Greenwin, qui met l'accent sur l'ingénierie chimique et les matériaux durables, est arrivé plus tard, en 2011, sous l'impulsion d'Ecolo au sein du gouvernement wallon. Le principe des pôles de compétitivité n'est pas que l'idée de Jean-Claude Marcourt, ancien ministre wallon de l'Économie ; il est appliqué ailleurs en Europe et activement prôné par la Commission européenne. Les projets labellisés des pôles wallons ne sont pas une fin en soi, mais un moyen, aime-t-on rappeler de leur côté. E.L.R.

Le nouveau jury

Le président
André Petitjean, Belgique
 Logistique
Charlotte Hubert, France
 Numérique
Hervé Bourlard, Suisse
 Aéronautique
Christian Dutilleux, Belgique
 Santé
Nathalie Garçon, France
 Environnement
Frank Aranzana, France
 Génie mécanique
Jacques Pelerin, Belgique
 Agroalimentaire
Hans-Erik Rhodius, Pays-Bas
 Expert économie régionale
Michele Cincera, Italie
 Experte
 « Business development »
Hélène Musikas, France/Grèce

Je regrette le nombre très réduit des membres du jury actuel dans celui de demain

Luc Vansteenkiste